

Atelier sur la « La Gouvernance de la Méditerranée au delà des mers territoriales »

Malaga (Espagne)
15 - 16 mars 2004

Le projet de Parc Marin International dans les Bouches de Bonifacio (I)

Marianne LAUDATO – Office de l'Environnement de la Corse

RESUME

Les Bouches de Bonifacio constituent un milieu écologique d'une richesse exceptionnelle par la diversité des habitats et des espèces, ainsi que par la qualité des paysages.

Le projet de Parc Marin International est le fruit d'un long travail mené conjointement par la France et l'Italie pour préserver et valoriser les espaces remarquables qui composent cette aire géographique commune à la Corse et à la Sardaigne.

Bien plus qu'une simple présentation, il s'agira de mettre en évidence l'évolution des pratiques de protection de l'environnement marin, telles que conduites par la Région Corse depuis presque trois décennies.

Ainsi, dès 1975, la Corse affiche une forte volonté de préservation de ses écosystèmes marins axée sur la mise en œuvre, ponctuellement, d'instruments juridiques de protection renforcée. Réserves naturelles, arrêtés de protection de biotopes et cantonnements de pêche voient le jour, contribuant à une gestion durable de son capital « Nature ».

Il faudra attendre 1992 pour que cette région insulaire s'oriente officiellement vers une politique globale de conservation et de gestion de ses ressources marines, menée dans le cadre d'un processus de coopération internationale. Le projet de Parc Marin est lancé, mettant à jour toute la complexité inhérente à la création d'aires marines protégées transfrontalières et révélant, de ce fait, un contexte juridique souvent inadapté aux nouvelles réalités de terrain.

Mais au-delà de son engagement dans cette démarche expérimentale, la Corse a réussi son intégration à d'autres formes de coopération (transnationale, interrégionale et thématique) conduites à l'échelle de la Méditerranée et susceptibles de renforcer le niveau de protection de son patrimoine naturel marin (Pélagos, A.S.P.I.M., Z.P.E.), avec l'espoir que celles-ci préfigurent d'une nouvelle stratégie de conservation globale et durable, à l'image du milieu marin lui-même qui ne s'embarrasse guère de limites : la « coopération sans frontière ».